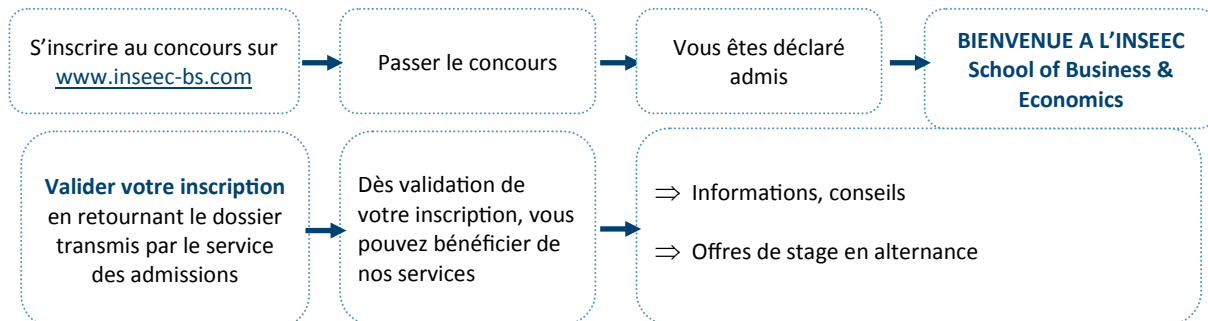


- Pour toute démarche relative à la conclusion d'une convention de stage alterné, il faut avoir été admis(e) au concours d'entrée .
- L'élaboration de la convention de stage se fait auprès de votre référent pour l'alternance à l'INSEEC SBE.

QUELLES SONT LES ETAPES DE CANDIDATURE ?



LE FONCTIONNEMENT

La convention de stage est signée entre l'entreprise, l'étudiant et l'école.

- **Ce n'est pas un contrat de travail.**
- Sa durée ne peut excéder 132 jours de présence en entreprise.
- Aucune convention ne peut être signée après le 30 septembre.
- L'étudiant conserve le statut étudiant et doit à ce titre : remettre son dossier d'inscription ou de réinscription complet à l'Ecole, être à jour de ses frais de scolarité, s'inscrire au régime de la sécurité sociale étudiant.

Il peut, s'il est boursier d'Etat, conserver le bénéfice de la bourse du CROUS, si ses revenus n'excèdent pas les plafonds.

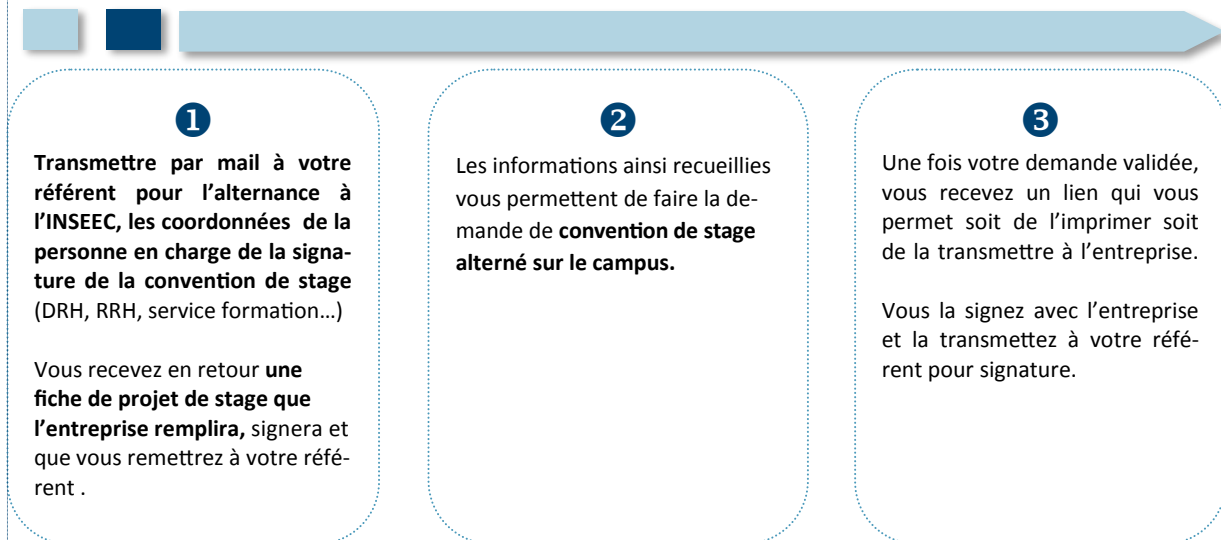
MODALITES FINANCIERES :

L'entreprise verse au stagiaire une gratification de stage dont le montant minimum conventionnel est égal à la somme de 3.75€ X par le nombre d'heures effectuées au cours du mois par le stagiaire (soit 15 % du plafond horaire de sécurité sociale). Ce montant est exonéré de charges sociales (exemple de calcul : pour une présence de 3 jours pendant 4 semaines, l'entreprise versera 315€ au minimum et ne versera de charges sociales sur ce montant).

L'étudiant, suivant son profil et/ou le niveau de responsabilité de la fonction occupée, peut demander une rémunération plus importante, à hauteur de 70 à 80 % du Smic mensuel par exemple.

Dans ce cas, l'entreprise versera des cotisations sociales uniquement sur la part excédant le montant minimum conventionnel.

QUELLES SONT LES ETAPES DE LA MISE EN PLACE DE VOTRE CONVENTION ?



LE RYTHME :

Paris :

3 jours en entreprise
2 jours en cours

Bordeaux et Lyon :

2 semaines en entreprise
1 semaine en cours

Mission internationale en fin de 2e année (M1):

1 à 3 mois ->
l'alternant doit obligatoirement acquérir une expérience professionnelle à l'étranger

Direction

Apprentissage & Alternance

INSEEC Business School

Marina GALDERISI

CONTACTS :

PARIS

Karen Porion

kporion@inseec.com

Jérome Devard

jdevard@inseec.com

BORDEAUX

Bénédicte Chartier

bchartier@inseec.com

LYON

Jade Cardon

jcardon@inseec.com